

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 09 minutes du matin, Poste.  
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.  
9 — 02 — Omnibus.  
1 — 33 — soir, Omnibus.  
— — — — — Express.  
7 — 22 — — Omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

8 heures 20 minutes du matin, Mixte.  
— — — — — Omnibus.  
— — — — — Express.  
12 — 38 — — Omnibus.  
4 — 44 — soir, Omnibus.  
10 — 30 — — Poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

**Chronique Politique.**

NOUVELLES DE PARIS.

Paris, 9 février.

Le vote a eu lieu hier à Paris sans incident. Le dépouillement, commencé à sept heures, n'est pas encore fini au moment où nous écrivons, et il ne sera terminé vraisemblablement qu'à une heure assez avancée de la soirée. Les difficultés matérielles de cette opération ont été, en effet, plus grandes qu'on ne s'y attendait, et, il faut le dire aussi, les moyens employés pour les lever ont été presque partout insuffisants ou mal combinés. Ainsi, dans les diverses sections, les registres présentent une disposition très-malheureuse. Les noms des candidats sont inscrits en ligne horizontale et les votes s'enregistrent dans des colonnes verticales correspondantes; il en résulte qu'à chaque nom l'écrivain est obligé de feuilleter le registre et d'y chercher péniblement la colonne de pointage. Les tâtonnements sont tels que, dans les sections les plus favorisées, 24 heures au moins seront nécessaires pour venir à bout de la besogne.

On lit dans le *Gaulois* :

- « M. Jules Favre est parti le 12 au soir pour Bordeaux.
- « M. Ernest Picard est chargé de l'intérim du ministère des affaires étrangères.
- « Il s'est rendu le 12 à Versailles avec le général de Valdan.
- « On nous assure que la durée de l'armistice a été prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.
- « On nous assure aussi que si, avant la fin de l'armistice, la paix est signée, l'armée prussienne ne traversera pas Paris, comme l'affirmaient hier quelques journaux. »

Le bruit a couru hier, lisons-nous dans le *Rappel*, du 12, qu'un des maires de Paris venait de disparaître comme par enchantement.

On prétendait qu'il y avait détournement, escroquerie, etc.  
Nous ne croirons qu'après plusieurs preuves à ces rumeurs, qui, cependant, ont pris, dans la soirée, une certaine consistance.

D'après les renseignements recueillis jusqu'ici par l'état-major général de la garde nationale de Paris, voici quel serait le chiffre des pertes subies par la garde nationale dans la bataille du 19 janvier :  
Tués, 285; blessés, 1,182; disparus, 165.  
Total : 1,650.

Ces chiffres ne sont pas définitifs. L'état de nos pertes n'est pas encore complètement connu. De nouveaux avis sont tous les jours adressés à l'état-major.

On lit dans l'*Électeur libre* :

Nous sommes heureux de reproduire le document suivant, qui fait le plus grand honneur à son auteur.  
Nous souhaitons que beaucoup de préfets républicains ressemblent à M. Achille Delorme :

*Le préfet du Calvados à M. Gambetta.*

« Votre proclamation est fort belle, mais inacceptable dans la partie relative à la signature de l'armistice. C'est une accusation publique contre le Gouvernement de Paris, dont vous n'êtes que le ministre ou la délégation. Elle est fatalement un appel à la guerre civile.

« Telle qu'elle est, il est de mon devoir de vous déclarer que je ne saurais obéir à l'invitation que vous me faites de la publier.

« Vous savez d'ailleurs que mes sentiments personnels envers plusieurs de ceux que vous accusez me créeraient une impossibilité absolue.

« Cette déclaration que je fais est réfléchie et définitive. J'assure d'ailleurs l'exécution du décret relatif aux élections, ne voulant, suivant votre expression, quitter le poste qu'après avoir été relevé.

ACHILLE DELORME. »

La réponse de M. Gambetta à cette lettre si digne et si sensée fut la destitution immédiate du préfet; mais nous ne doutons pas que le successeur du fougueux directeur de Bordeaux ne se soit empressé d'appeler à de nouvelles fonctions M. Achille Delorme, que l'*Électeur libre* s'honore d'avoir compté parmi ses rédacteurs.

**PAS D'ÉLECTIONS A BEAUNE.**

Le Sous-Préfet de Beaune vient de prendre un arrêté que l'on doit approuver hautement. Contre les lois et le droit, les Prussiens occupent Beaune et apportent à la liberté des communications et de l'exercice des suffrages de telles entraves que le vote du 8 devenait impossible.

Voici l'arrêté :

Nous, Sous-Préfet de l'arrondissement de Beaune;

Vu la convention du 28 janvier 1871;

Attendu que les élections sans la liberté absolue de toutes communications postales et télégraphiques sont impossibles;

Attendu que les autorités allemandes, usant du seul droit de la force, s'opposent au rétablissement de ces communications dans les conditions normales;

En l'absence d'instructions du gouvernement de la République;

Arrêtons :

Les élections fixées au 8 février, par la convention susdite, n'auront pas lieu dans l'arrondissement de Beaune jusqu'à ce que la situation soit changée.

Fait à Beaune, le 4 février 1871.

Le Sous-Préfet, A. LEMARLE.

On écrit de Bordeaux, le 10 février au *Phare de la Loire* :

C'est probablement le 15, si ce n'est plus tard, que se réunira la Chambre nouvelle; le local qui doit la recevoir est encore bien loin d'être prêt et déjà même avant d'avoir achevé son installation a subi plusieurs modifications. On sait que c'est au Grand-Théâtre qu'auront lieu les séances; 760 députés à placer dans l'espace occupé par le parterre, l'orchestre et les premières galeries, cela laissait peu de place disponible. On avait primiti-

vement décidé que la scène tout entière serait prise par le bureau, la tribune et l'estrade des secrétaires-rédacteurs. M. Thiers en a disposé autrement. La salle, paraît-il, est dans des conditions d'acoustique médiocres, et M. Thiers, estimant que pas une des paroles qui se prononceraient là ne devait être perdue, a voulu que les voix les plus grêles et les plus faibles pussent être de partout entendues. Il a donc fait décider que la scène, ou du moins la plus grande partie de la scène, serait réservée pour y installer une sorte de salle du conseil, et la tribune se trouvera placée à peu près sur l'emplacement du trou du souffleur.

On travaille activement à l'installation de banquettes. MM. les députés n'auront pas devant eux le pupitre réglementaire sur lequel les couteaux de bois battaient la clôture; mais en revanche ils auront sous les pieds un plancher sonore, et l'avantage de pouvoir battre du pied toutes les clôtures possibles, sans être vus.

Et dans les conditions où se réunit cette Chambre, c'est là une faculté dont il sera certainement beaucoup usé, si ce n'est plus. Quelle que soit la stricte détermination du mandat donné à cette Chambre, bien qu'elle n'ait d'autre tâche à remplir que de décider la question unique de la paix ou de la guerre, il est certain que les questions constitutionnelles seront agitées.

Un fait à noter dans les dernières élections, c'est l'absence à peu près complète des impérialistes; c'est à se demander s'il en a jamais existé, et, au fait, la question n'a rien que de très-plausible, les conservateurs, qui formaient la majeure partie du personnel bonapartiste, étant par nature sujets à toutes les opinions et exempts de toute conviction passionnée.

Il étaient conservateurs de l'Empire, ils seront conservateurs de toute autre chose, selon ce qui se produira.

Le gouvernement qui siège à Bordeaux ne se fait pas illusion sur la situation. Il sait l'impopularité qui, dans Paris même, était acquise à ses membres.

On se demande si M. Picard, M. J. Simon, M. Dorian seront députés, et il est à croire que non.

Le discours de la reine d'Angleterre nous arrive. Beaucoup de sympathie, mais rien de bien ferme et de bien décisif: l'espoir « d'une paix honorable et durable », et c'est tout.

Il paraît cependant que l'Angleterre s'émeut sérieusement et que nous pourrions bien arriver à un congrès européen.

**PROCLAMATION DU GÉNÉRAL CLINCHANT.**

Soldats de l'armée de l'Est,

Il y a peu d'heures encore, j'avais l'espoir, j'avais même la certitude de vous conserver à la défense nationale.

Notre passage jusqu'à Lyon était assuré à travers les montagnes du Jura. Une fatale erreur nous a fait une situation dont je ne veux pas vous laisser ignorer la gravité.

Tandis que notre croyance en l'armistice qui nous avait été notifié et confirmé à plusieurs reprises par notre gouvernement nous commandait l'immobilité, les colonnes ennemies conti-

nuaient leur marche, s'emparaient de défilés déjà entre nos mains et coupaient ainsi nos lignes de retraite.

Il est trop tard aujourd'hui pour accomplir l'œuvre interrompue, nous sommes entourés par des forces supérieures; mais je ne veux livrer à la Prusse ni un homme ni un canon.

Nous irons demander à la neutralité suisse l'abri de son pavillon, mais je compte dans cette retraite vers la frontière sur un effort suprême de votre part. Défendons pied à pied les derniers échelons de nos montagnes, protégeons le défilé de notre artillerie et ne nous retirons sur un sol hospitalier qu'après avoir sauvé notre matériel, nos munitions et nos canons.

Soldats, je compte sur votre énergie et votre ténacité; il faut que la patrie sache bien que nous avons tous fait notre devoir jusqu'au bout et que nous ne déposerons les armes que devant la fatalité.

CLINCHANT.

Pontarlier, 31 janvier.

**BELFORT.**

Des renseignements certains nous annoncent que le bombardement de Belfort continue avec rage. Les Prussiens sont exaspérés. Dans un assaut tenté dimanche dernier, pendant la nuit, ils ont eu un ou deux mille hommes hors de combat. Le lendemain de l'affaire, un paysan qui habite près de la frontière suisse racontait que sur dix soldats qu'il avait chez lui, un seul était revenu de cette expédition. Les neuf autres étaient tués ou blessés.

Aussi les soldats allemands ne marchent plus contre Belfort qu'avec beaucoup de peine.

Plusieurs familles lyonnaises qui, sur la foi de l'armistice, avaient espéré entrer dans Belfort, ont été reçues à l'état-major prussien de manière à leur ôter l'envie de revenir.

Le massacre des assiégeants à l'assaut de Belfort était pour beaucoup dans cette mauvaise humeur.

On a renoncé, paraît-il, à tenter de nouveaux assauts; on se contentera de bloquer la ville en la canonnant, de manière à la réduire par la famine. Mais le colonel Denfert n'est pas homme à se rendre de sitôt.

La garnison est admirable de constance et de courage.

**ENTRÉE DES PRUSSIENS A SAINT-DENIS.**

Un témoin oculaire raconte dans le *Daily-News* les principaux incidents de l'occupation du fort et de la ville de Saint-Denis :

« Margency, 29 janvier.

« A trois heures du matin, le major Kransa arrivait de Versailles avec les conditions. Dans la matinée, le major von Welcke alla à Saint-Denis pour s'entendre avec le commandant de la ville, au sujet de la reddition des forts environnants.

« A dix heures, le prince de Saxe et son état-major partaient pour Saint-Denis. Au village de Labarre, nous fîmes une halte. Le major Welcke n'était pas revenu; nous apprîmes que le commandant n'était pas disposé à traiter, et que l'attitude des troupes françaises était menaçante. Pendant que les officiers de l'état-major atten-

daient, on leur servit un mauvais déjeuner dans une maison abandonnée. Sur ces entrefaites, le major Welcke arriva; mais tout n'était pas encore terminé. Il repartit avec le major von Tinnever, qui devait venir nous prévenir aussitôt que les arrangements seraient faits.

» Le prince de Saxe et son état-major attendaient toujours. Un corps de troupes considérable s'avancait. Le 26<sup>e</sup> régiment de l'empereur François et quatre batteries de campagne du 5<sup>e</sup> corps d'armée s'étaient arrêtés à mi-chemin de Saint-Denis et d'Enghien. Pendant ce temps, un état-major d'officiers du génie s'était rendu au fort, accompagné d'un détachement de soldats, pour détruire les mines, et deux compagnies de l'artillerie de siège étaient envoyées pour prendre possession des canons et des magasins de munitions.

» Vers deux heures de l'après-midi, le major von Welcke n'étant pas revenu, le prince se décida à partir pour Saint-Denis. A mi-chemin, nous rencontrâmes le major, qui nous dit que toutes les troupes françaises n'avaient pas encore évacué la ville, et que la population, qui était armée, montrait des dispositions hostiles. Il conseilla de faire occuper la ville par une forte garnison.

» Nous continuâmes à avancer, ayant à notre droite le fort de la Briche, qui était très-peu endommagé. Les travaux en maçonnerie avaient été détruits, et la terre qui les recouvrait était creusée partout, mais les embrasures étaient encore en bon état. Je n'aperçus que deux canons, mais il est vrai que nous n'entrâmes pas dans le fort.

» Appuyant alors sur l'Est, nous traversâmes le chemin de fer, et bientôt nous arrivâmes à l'extrémité septentrionale du fort du Nord. Ce fort avait bien plus souffert que celui de la Briche. Un feu terrible avait dû être dirigé sur la principale porte; le pont-levis était démolé, et les autres n'étaient plus en état de servir. Au centre des travaux qui masquaient le fort, nous aperçûmes un groupe d'officiers allemands et de soldats. L'un d'eux s'en détacha et vint nous informer que toutes les troupes avaient évacué Saint-Denis, qu'elles s'étaient retirées dans Paris, que la garde nationale et les mobiles avaient été désarmés, et que la population était devenue plus raisonnable.

» Aussitôt l'infanterie se mit en marche; la musique du 26<sup>e</sup> régiment joua « la Parisienne. » En tête marchait le prince de Saxe et son état-major. La rue principale était encombrée par des débris de barricades, de monceaux de terre, etc. Les maisons étaient détruites jusque sur la place d'armes. Toute la ville n'était qu'un amas de ruines. Les bourgeois, hommes, femmes et enfants remplissaient les rues adjacentes. Aucun d'eux ne paraissait affamé. Il me sembla que tous les jeunes gens au-dessus de 14 ans étaient en uniforme. Il régnait un silence extraordinaire dans la ville; en passant, j'entendis plus d'un juron sortant de la foule.

» Arrivé vers le milieu de la rue, le général Scloktheim ordonna à 1 peloton de cuirassiers d'aller en avant pour éclairer la route, et quand ces magnifiques cavaliers s'élançèrent au grand galop de leurs chevaux, les femmes et les enfants s'enfuirent précipitamment dans les maisons en criant: « Les uhlands! les uhlands! »

» Sur la place, devant la grande caserne, le prince s'arrêta, se mit de côté, et la 14<sup>e</sup> brigade du 4<sup>e</sup> corps d'armée, qui doit tenir garnison à Saint-Denis, défila devant lui, pendant que la musique jouait « la Parisienne » et « Je suis Prussien. »

» Le major-général Zychlenski remplira les fonctions de gouverneur par intérim de Saint-Denis. Les marchands remplissent déjà le marché. Les avants-postes allemands sont établis à cinq cents mètres des forts, du côté de Paris. Personne n'est autorisé à passer sans une autorisation spéciale. Le fort de l'Est est occupé, et son commandant nous a dit que, pendant le bombardement, il est tombé en un jour plus de 1,200 bombes.

» Le prince Georges nous a informés qu'il occupe les forts à l'Est de Paris, et le prince Louis de Hesse télégraphie qu'il se trouve au Mont-Valérien. Des troubles ont eu lieu dans Paris la nuit dernière. »

Le général Chanzy s'est rendu à Paris, appelé par le Gouvernement. Il a eu une longue confé-

rence avec les membres du Gouvernement et les ministres. Le général Vinoy et le général Clément Thomas y assistaient. Le général Chanzy est de retour à son quartier-général à Laval.

Un télégramme de Berlin prétend que les troupes prisonnières dans Paris, s'élèvent au chiffre de 180,000 hommes; 1,500 canons ont été capturés, plus de 400 pièces de campagne et mitrailleuses. Les canonnières de la Seine et les locomotives, et tout le matériel roulant ont été livrés également aux vainqueurs.

Les autorités prussiennes ont déclaré qu'elles ne permettraient l'entrée de Versailles qu'aux seules personnes justifiant d'un intérêt de famille, d'une résidence ou d'une propriété dans cette ville. On évitera les difficultés et les pertes de temps en choisissant une autre route.

On lit dans la France, du 11 :

« Un conseil de généraux a été tenu aujourd'hui, sous la présidence de M. le ministre de la guerre.

» La situation militaire a été l'objet d'un examen approfondi, à la suite duquel d'importantes déterminations ont été prises, de manière à ce qu'aucune éventualité ne puisse prendre la défense nationale au dépourvu. »

On mande de Clamecy, le 11 février :

Les nouvelles de l'Yonne portent que les Prussiens, malgré l'armistice, continuent des réquisitions excessives, traquent les gardes nationaux soupçonnés d'avoir marché contre eux.

Les habitants de Villeneuve et de Blaiseau refusèrent les réquisitions.

Le pays fut livré pendant plusieurs heures au pillage.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez insérer dans votre prochain numéro l'avis ci-dessous :

L'administrateur de l'Hospice-Général, soussigné, déclare que les faits rapportés dans un article intitulé ENCORE ÇA, de l'Echo Saumurois du 11 février courant, sont l'exposé fidèle des motifs d'une demande en assistance de sa part, afin de déposer les enfants de la femme D. à la crèche de l'Hospice-Général.

Il les confirme, nonobstant toute assertion contraire de quelque part qu'elle vienne.

Agréé, etc. Paul RATOUIS.  
Saumur, 15 février 1871.

Tout le monde ne partage pas les idées du Courrier de Saumur et de son abonné sur la lettre de Paris, signée Adèle DESCOMBES, et publiée dans nos colonnes lundi dernier.

Bien des gens préfèrent ce tableau simple et vrai des souffrances de Paris; par une servante, aux élucubrations fantaisistes de certaines plumes qui disaient l'abondance des vivres dans la capitale affamée, et la présence des soldats de la Loire à six lieues de son enceinte. (Historique).

Sur Metz, la vérité n'est pas faite; elle se fera. Quand nous aurons des communications certaines, nous les donnerons au public: d'ici là, attendons. Fiat lux.

M. l'abbé Roy, aumônier du 5<sup>e</sup> bataillon des mobiles de Maine-et-Loire, retournera en Suisse le vendredi 17 courant, et se chargera des sommes qu'on voudra bien lui confier pour les officiers et soldats internés.

S'adresser au secrétariat de l'Evêché.

Pour chronique locale: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Bordeaux, 13 février, 5 h. 5, soir.  
ASSEMBLÉE NATIONALE.

La séance est ouverte à deux heures. Le président annonce que la Chambre serait constituée comme en 1849, en quinze bureaux. 450 députés sont présents.

Les vérifications de pouvoirs se feraient quand les circonstances le permettraient.

Le président donne lecture d'une lettre de Garibaldi, adressée au président de l'Assemblée. Cette lettre dit :

« Comme dernier devoir rendu à la République française, je suis venu à Bordeaux, où siègent les représentants du pays; mais je renonce au mandat dont j'ai été honoré par plusieurs départements. »

Des applaudissements éclatent sur plusieurs bancs et dans les tribunes.

M. Jules Favre, vice-président du Gouvernement de la défense nationale, dépose, au nom de ses collègues de Bordeaux et de Paris, les pouvoirs du Gouvernement dans les mains des représentants du pays.

M. Jules Favre dit :

« Nous avons assumé le fardeau du gouvernement. Nous n'avons pas eu d'autres préoccupations que de pouvoir, au milieu des circonstances actuelles, remettre entre les mains de l'Assemblée nos pouvoirs temporaires.

» Grâce à votre patriotisme, et à l'union de tous, nous espérons que le pays, instruit par le malheur, apprendra à bander ses plaies et à reconstituer son existence normale.

» Nous ne sommes plus rien; nous nous en remettons à votre décision avec confiance pour la constitution de pouvoirs nouveaux et légitimes. »

M. Jules Favre dit que ses collègues et lui resteront à leur poste pour maintenir le respect des lois jusqu'à la constitution du nouveau gouvernement.

M. Jules Favre demande la permission de retourner à son poste, où il a à remplir un devoir difficile et délicat. Il ajoute :

« J'attends avec confiance votre jugement. J'espère pouvoir confirmer à ceux avec qui nous négocierons que le pays pourrait faire son devoir (Applaudissements.)

» L'ennemi doit savoir que nous avons soin de notre honneur; la France le saura aussi.

» C'est la France entière qui va décider les plus graves questions. Suivant le cas prévu par la convention du 28 janvier, une prolongation de l'armistice sera probablement nécessaire. Nous rendrons cette prolongation aussi courte que possible. Il n'y a pas un moment à perdre, si nous songeons aux souffrances des populations envahies. J'espère pouvoir compter sur votre concours pour obtenir le délai nécessaire. »

Ces paroles sont vivement applaudies.

La Chambre adopte une proposition de M. Cocheret relative à l'application provisoire du règlement des Assemblées nationales de 1848 et 1849.

Le président va lever la séance lorsque Garibaldi demande la parole.

Les tribunes s'émeuvent, criant: Vive Garibaldi!

Une vive agitation règne dans l'Assemblée.

Garibaldi reste calme, assis sur son banc tandis que d'autres députés sont debout.

Sur l'ordre du président, les tribunes sont évacuées. La séance est levée.

M. Jules Favre est parti de Bordeaux le 13 au soir pour Paris, par ordre de l'Assemblée, pour conférer avec M. de Bismark sur la prolongation de l'armistice. Il sera de retour dans deux jours.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

## UNE NOUVELLE QUI ARRIVE DE PARIS.

Quand nous avons vu Paris cerné par les armées prussiennes, privé de toute communication avec nous;

Quand nous avons cessé de recevoir ses journaux; quand nous avons appris qu'un certain nombre de ces feuilles, faute de papier, faute de combustible, avaient été forcées d'interrompre leur publication;

Nous l'avouons, nous avons tremblé que l'Illustration elle-même, l'Illustration, la feuille d'actualité par excellence, n'eût été obligée, pour les mêmes raisons, de cesser momentanément de paraître.

Mais il n'en est rien.

Un de nos amis, de qui nous recevons une lettre, nous apprend que l'Illustration, grâce à la prévoyance de sa direction habile, n'a jamais été menacée, même une minute; que, redoublant, d'efforts, au contraire, elle s'est, s'il est possible, dans la seconde phase de cette horrible guerre — le siège de Paris — surpassée elle-même.

« Vous n'avez aucune idée de ce qui se

passé ici, nous écrit-il. Nous habitons maintenant un Paris que vous ignorez, et que l'Illustration seule vous fera bien connaître. Paris-Capoue n'existe plus, vive Paris-Lutèce! Ville casquée et cuirassée, elle a rejeté loin d'elle la flûte des invitations à la valse, pour empoigner le clairon des commandements épiques.

» Et naturellement ces fiers accents ont trouvé leur écho dans l'Illustration.

» Les dessinateurs et les écrivains de ce journal ont, en effet, tout visité, tout vu, tout représenté, tout décrit: l'enceinte et ses bastions, les forts et leurs marins, nos redoutes, nos postes avancés, nos ambulances, la garde nationale, la mobile, l'armée.

» Tout ce qui s'est passé durant le siège se retrouve dans ce recueil précieux: reconnaissances, combats, batailles; les modèles de tous les engins de guerre improvisés sous le feu de l'ennemi, les ateliers de fabrication de ballons, de fusils, de réparation d'armes, les moulins à farine; les effets du bombardement; les mille scènes de la rue: chez les marchands, aux portes des boucheries, sur les places publiques, où la population entière s'exerce au maniement des armes. Grandes et petites scènes, le tableau d'histoire et le tableau de genre, le drame et la comédie, tout est là, et, dans son ensemble, n'est que là... »

Ainsi nous écrit notre ami, et nous voilà tout affriandés, nous qui tenons à nous faire une juste idée de la physionomie inattendue de ce Paris, que nous avons connu si différent.

Et nous ne sommes pas les seuls. Aussi est-ce avec empressement que nous portons à la connaissance de nos lecteurs :

1<sup>o</sup> Que dès que les communications de Paris avec l'étranger seront rétablies, l'administration de l'Illustration enverra immédiatement à ses Abonnés la collection des numéros qui leur manquent jusqu'à la fin d'octobre;

2<sup>o</sup> Que les abonnements souscrits jusqu'au 31 décembre seront servis, pour les numéros de novembre et de décembre, au fur et à mesure de leur réimpression;

3<sup>o</sup> Qu'enfin, les personnes non encore abonnées au journal et désireuses de posséder le Répertoire complet des faits de guerre contenus dans l'Illustration, devront, en souscrivant un abonnement, le faire remonter au 1<sup>er</sup> juillet 1870.

Les demandes de renouvellement et les souscriptions d'abonnements nouveaux sont recueillies chez M. JAVAUD, libraire à Saumur.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,

Près Saumur. (181)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Rue Dailly,

QUATRE CHAMBRES au premier

et cabinet, cave et grenier.

S'adresser à M. GIRARD, de Saint-

Vincent. (4)

A LOUER

En totalité ou en parties,

pour la Saint-Jean prochaine,

Premier et deuxième étages d'une

maison, située rue Royale et place du

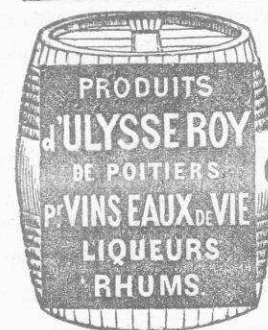
Roi-René.

S'adresser à M. HURAU, dans la

maison, ou à M<sup>me</sup> veuve ROCHER

propriétaire, à Loudun. (589)

POUR ÉVITER  
LES CONTREFAÇONS  
DU  
**CHOCOLAT-MENIER**  
IL EST INDISPENSABLE  
D'EXIGER  
LES MARQUES DE FABRIQUE  
avec  
le véritable nom



RIELLANT,

Dentiste,  
Quai de Limoges, 157, à Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.